



Chargé-e de la gestion du fichier des interdits de jeux et des relations grand public (H/F)

QUI SOMMES NOUS ?

L'**Autorité nationale des jeux** (ANJ) est une autorité administrative indépendante qui régule les jeux et paris autorisés en ligne, en points de vente et dans les hippodromes. Elle contrôle la politique de jeu responsable des casinos. Elle s'assure que les opérateurs autorisés à exercer sur le marché français respectent leurs obligations. Elle protège les joueurs et leur propose des services. Elle veille à ce que l'offre de jeu légale proposée soit intègre et récréative. Elle combat les sites illégaux, le blanchiment de capitaux et participe, dans la mesure de ses compétences à la lutte contre les manipulations sportives. Elle travaille en étroite coopération avec ses homologues européens et internationaux. Elle compte 59 collaborateurs et dispose d'un budget annuel d'un montant de 8 millions d'euros.

QUELLE EST VOTRE FUTURE EQUIPE ?

La **direction des marchés, de la conformité et de la protection des joueurs** analyse la situation économique des opérateurs de jeux et du marché. Elle est chargée d'analyser les données de marché transmises par les opérateurs, de réaliser la veille sur l'innovation en matière de jeux et d'accompagner le traitement des problématiques économiques, commerciales et fiscales du secteur. Elle veille également à la prise en compte de l'objectif d'exploitation équilibrée des différents types de jeux. Elle traite les sujets relatifs à la prévention du jeu problématique et à la protection des mineurs. A ce titre, elle évalue les politiques et plans d'actions mis en place par les opérateurs de jeux d'argent, les accompagne dans leur mise en conformité et peut ainsi leur adresser des prescriptions, notamment en matière de stratégie promotionnelle. Elle gère le fichier des interdits de jeux et assure le suivi des demandes des joueurs.

LE POSTE

Sous l'autorité du responsable de la gestion du fichier des interdits de jeux et des relations grand public, le/la **chargé(e) de la gestion du fichier des interdits de jeux et des relations grand public** assure, en binôme, la gestion du fichier des interdits de jeux ainsi que le suivi des sollicitations du public (opérateurs et joueurs) via la boîte fonctionnelle contact@anj.fr. Cette personne sera notamment chargée des activités suivantes :

- Assurer la gestion administrative du fichier des interdits de jeux (instruction des demandes d'interdiction, des demandes de levées) ;
- Gérer les entretiens téléphoniques avec les joueurs ;
- Diffuser de l'information aux opérateurs destinataires du fichier ;
- Traiter des demandes/réclamations portant sur le fichier des interdits de jeux ;
- Faire des propositions d'adaptation des procédures et du cadre réglementaire ;
- Rédiger des réponses aux sollicitations des joueurs ou des opérateurs en coordination avec les différents services de l'ANJ, ainsi que des notes de synthèse et des bilans d'activité.

En fonction des besoins, le/la chargé(e) sera appelé(e) à participer à d'autres actions conduites au sein de la direction.

QUI ETES-VOUS ?

- Bac + 2 BTS DUT ou diplôme équivalent,
- Une expérience dans le contact ou l'accompagnement de demandeurs (clients, administrés, bénéficiaires) serait bienvenue,
- Rigueur, sens de l'organisation, avec un état d'esprit très motivé ;
- Posséder une réelle capacité d'écoute et savoir faire preuve de bienveillance
- Avoir l'esprit d'équipe afin d'atteindre les objectifs ensemble.

STATUT ET CANDIDATURE

Agent contractuel de l'état ou agent titulaire par détachement sur contrat ou mise à disposition.

Attention : Les agents publics sont soumis aux dispositions réglementaires en matière de déontologie. De plus, la réglementation interdit aux agents de l'Autorité d'engager des mises auprès d'opérateurs de jeux d'argent et de détenir des participations au sein de ces derniers.

Lieu de travail : 99-101 rue Leblanc, Paris 15

Les candidats souhaitant faire acte de candidature pour ce poste sont invités à adresser un CV et une lettre de motivation, sous la référence DMCP/CGFI à : recrutement@anj.fr

Date limite de candidature : **23 janvier 2021**